

ETUDE CLINIQUE D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIERE

RAPPORT SCIENTIFIQUE FINAL

Fascicule III : DOSSIER DE L'ACCIDENT 15

DEUXIEME PARTIE: FORMULAIRE

DESCRIPTION SYNTHESE

FORMULAIRE STATISTIQUE D'ACCIDENT CORPOREL DE LA CIRCULATION ROUTIERE DESCRIPTION DE L'ACCIDENT A PARTIR DU FORMULAIRE ACCIDENT SYNTHESE 15

Généralités
Entretiens psychologiques et examens médicaux
Examen des véhicules
Détermination du point de choc et déroulement présumé de l'accident
Route
Discussion

CDAT 15062

Cahiers d'études no 9

·					
		•			
	,				
					•

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT A PARTIR DU FORMULAIRE ACCIDENT (1)

Trois véhicules sont en cause, un cabriolet, une berline et un fourgon.

Les conditions générales paraissent bonnes (route, visibilité) et ne pas avoir influencé l'accident.

Les trois véhicules circulaient dans le même sens en ligne droite.

Il semble que, tout d'abord, le cabriolet, qui circulait dans la file de gauche, a fait un écart sur le côté gauche, a heurté la barrière de sécurité du terre-plein central et a été rejeté sur la chaussée qu'il a traversée sur la droite.

Il a apparemment heurté la berline, qui se trouvait, elle, dans la file de droite, et l'a entraînée par-dessus le parapet, à droite de la chaussée.

D'après le schéma, il semble qu'à cet endroit l'autoroute surplombe une autre route et que les deux véhicules (berline-cabriolet) passant par-dessus le parapet soient tombés sur la route inférieure. Ce fait apparaît sur le schéma, mais n'apparaît pas ailleurs.

Quant au fourgon, on ne sait pas quelle voiture il a heurtée (si il en a heurté une) ni quelle a été sa trajectoire, on sait seulement que la partie heurtée est le centre gauche.

Les victimes sont :

- 1. dans le cabriolet : 1 mort (passager) et 1 blessé grave avec tous deux des blessures mutliples (tête, thorax, abdomen et membres) ;
- 2. dans la berline : 1 blessé léger (conducteur) au crâne et aux membres inférieurs ;
- 3. dans le fourgon : 2 blessés graves (passagers) au crâne et membres et 2 blessés légers (conducteur et passager) au crâne et aux membres.

Au total donc, 1 mort, 3 blessés graves et 3 blessés légers, aucun occupant de voiture n'étant indemne. Les véhicules ne possédaient aucun équipement de sécurité (ceinture, appuie-tête, etc.) et étaient chargés normalement.

SYNTHESE 15

GENERALITES

Cet accident nous est signalé un jeudi du mois d'avril vers 15 h 55 par un poste de contrôle d'autoroute. On nous indique qu'il s'est produit avenue R..., mais à notre arrivée nous constatons qu'il s'agit en réalité d'une collision survenue sur l'autoroute à l'endroit où elle franchit l'avenue R...

Positions des véhicules

Sur l'avenue R..., à environ 4 m du pont de l'autoroute, un cabriolet de couleur gris métallisé est écrasé roues en l'air. A 5 m à gauche au pied du talus une berline est couchée sur le flanc gauche. Sur l'autoroute à l'entrée du pont un fourgon de couleur orange repose sur le toit, en travers de la voie de droite, l'avant contre la glissière de sécurité.

Description des lieux

A cet endroit l'autoroute comporte 4 voies de 3 m 60

(1) Rédigée au vue du formulaire statistique par une personne compétente étrangère à la recherche.

séparées au centre par 2 glissières de sécurité distantes de 2 m plantées sur un terre-plein de 4 m 40 de large. L'autoroute franchit l'avenue R... sur un pont de 30 m de long et 6 m de haut. A cet endroit la voie réservée au stationnement disparaît, l'emprise totale de la chaussée passe de 25 m à 20 m.

Nous remarquons que la glissière qui délimite le rétrécissement à l'entrée du pont est arrachée sur une longueur de 10 m environ et maculée d'huile. L'un des socles de ciment dans lesquels les montants de la glissière sont fixés a été arraché et projeté sur la voie de droite, au-delà du fourgon renversé. Le parapet métallique qui borde le pont parallèlement à la glissière n'a pas été touché, seule une trace d'érosion est visible sur l'extrémité arrondie de ce-parapet. Cinquante mètres avant le pont, la glissière centrale est enfoncée sur 2 mètres de long. L'herbe porte des traces de roues dont la trajectoire forme environ un angle de 14 degrés avec la glissière. Partant de ce point, des traces de pneus décrivent une longue courbe qui aboutit au segment de glissière arraché à l'entrée du pont.

Victimes

Les occupants des trois véhicules ont été évacués à l'hôpital B... Les services de police nous apprennent

Port du casque (2 roues) Oui ou non

un Appuis-têta (voitura de tourisma) :
Incorporé
Non incorporé

eintures

Ventrale Attachée

Pas de ceinture

Centre IV

scrire le chiffre romain trouvé sur le schéma ci-dessous

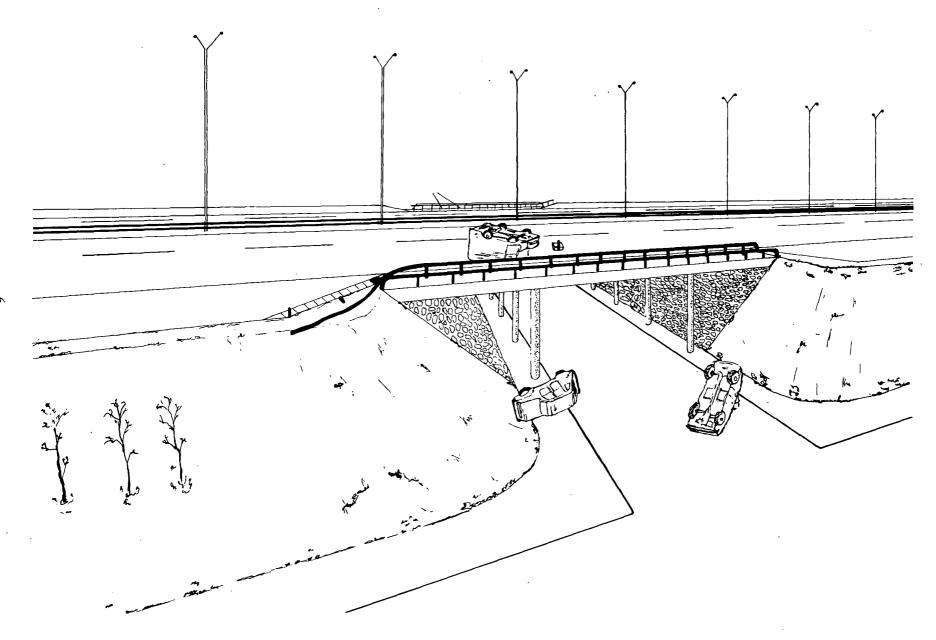
- Arrière V

Avant III_-

עו וווע ז

DUCTEU	Nature du trajet ETAT PHYSIQUE			ermii ou lic	s de ci	onduire e.s.	oues of a		P. LES PIÉTONS	HEURTÉS (victimes ou non) Col.		2.	3.	4.			
⊼ ;	Travail Autre grave boisson	Malei		Annáe		Non titulaire	Nore d'heures Nore de de conduite km par- arrêts compris courus	tot		de	km	PI. LE PIÉTON I			\vdash	Н	_
Travail grava boisson soudain			- -	00	— I-	00	THE COMPANICON CONTRACT				<u> </u>			70		8	₽
8	0 u 6 ou t 1 2 1 2 1 2 1 3 0			184		<u> </u>							3)	┯	10	Ш	<u></u>
1 2 2	~ ···· 	, []- -	195		00						P2. LE PIÉTON 1		-1_		_	_
1	Col. 23 24		<u> </u>		25-26	27	28-29 30 à 32	33 3	1	35 1	3/		oussette	믦	18	8	8
	N. VÉHICULE	A	В	٦			N. VÉHICULE		A	В	С	P3. LE PIÉTON	été heurté Col.	+	=	F	=
	11. 12.110022			_	I—				٠		_	Par le véhicule (A,	B, C)				
SENS DE CIRCULATION DES VÉHICULES Col. 36			. 3В			IS FEUX DU VÉMICU ni-jour ou bravillard)	LE	Col	1. 58	. 62	P4. AGE	Col. 13-1	14	\vdash	Н		
	Circulait dans le même sens que le véhicule A	Ι	اها								_	PS. SEXE (M. ou	F.) Col. I	5	\vdash	Н	_
Circulait en sens inverse du véhicule A					Feux avant util	lisés : Normaux		اا،			i	BUE après l'accident Col. I	+	\vdash	┝╌	—	
	Venait d'une autre route, parking, garage, trot- toir, etc. :						Très faibles ou un manqui Normaux					Tué sur le coup ou	décédé dans les 3 jours	٦ln			
	- Sur la gauche du véhicule A		8				Très faibles ou un manqui		铝	占	ᆸ	Décédé entre le 3º	et 6º joure dans un höpital 6 jours après	2 🗖		8	◻
Stationnalt, faisait marche arrière ou demi-tour					ï		Normaux		<u>: </u>	D	П	l'accident	cu un traitement médical ou	10			
(A circulant)			듸			Normaux		묾	믐		hospitalisation inf	frieure ou égale à 6 jours	4 📮		ום		
~	MANŒUVRE VOLONTAIRE Col. 39-4			9-40		(véhicule ou			1_	ļ=!			***************************************	+-		Ö	<u> </u>
E.	Allait tout droit	П	×	(V)			Très faibles ou manquants		耑	8			QUE avant l'accident Coi.	7		[_ '	
5	Virsit pour emprunter une sutre route : — A droite	_					Frès faibles ou manquants		² □	ă		Pris de boisson		ᆲ		d	₫
<u>ā</u>	— A gauche		ij	듸		Feux de (1	Normaux		10		0		ion			Н	님
١ź١	— A gauche	법	ᆸ	. 비			Très faibles ou manquants		2 🗆			PB. SIGNALISAT	ON du piéton Col. I	8	+	F	_
	A fait un écart sur le côté		띰	님	ĺ	N7. LES PREUMATIQUES DU VÉHICULE					_						
5	Stationnait :	'n			(pour voiture de tourisme seulement) Col. 63 à 68					1 68						P	
اة	Entièrement sur le bas-côté			8	-	PNEU (Usure inférieure à 50 %		128	X	(X)	I	NT du piéton (su moment o		╀		=
ا ير ا	Ralentissait : — Pour aller stationner en bordure de route 51	-			Z	AVANT	Usure entre 50 et 75 % Usure supérieure à 75 % Lisse ou toile visible ,		谓:	R		l'accident)	Col.	19	1		
8 E	— Pour siter stationner en bordure de route	법	빌	뷥	₽	DROIT (Lisse ou toile visible		4 □			Sur chaussée hors	assage	ᅰᆖ	JP.	R	R
3	A fait un arrêt brusque	H	H	빔	0	PNEU (Usure inférieure à 50 % Usure entre 50 et 75 % Usure supérieure à 75 %		X	X	3	Sur accotement			ΙĦ		Ħ
1 ~ !	Entrait sur la chaussée après stationnement hors de la chaussée	П			×				318		ᆸ	Sur trattair				ğ	ij
Z	Démarrait après stationnement sur la chaussée ou à		(-)		1.		Lisse ou toile visible		• 0	1	\vdash		N des aménagements exi		쁜	٢	ш
ן צ	Se déportait à gauche pour dépasser				z	PREO 1.	Usure inférieure à 50 % . Usure entre 50 et 75 % .						étons dans une zone de 100 :				
_	Charact Chaussée, bas-Côté St. Sc déportait à gusche pour dépasser 64	Ħ	0000000		*	DROIT	Usure supérieure à 75 % Lisse ou toile visible							-1-			
z	après dépassement En 3º position	벌		ఠ	*	<u> </u>			1	브		Passage 74be4		• I 🗂	🗖		d
	Dépassait à droite	냄	H	빔	ES	PNEU	Usure inférieure à 50 % Usure entre 50 et 75 % Usure supérieure à 75 %			2	X	Sans feux,	sans refuge	<u>. p</u>	Ī		
		<u> </u>		니	5	GAUCHE	Usure supérieure à 75 % Lisse ou toile visible		١Ħ			Passage Avec feux,	sans refuge	涓	ᄖ	H	Н
	MOUVEMENTS INCONTROLÉS	,	Col. 4	1-42	2	· `			+-	₽	屵	Avec feux, Passage souterrain .	sans refuge avec refuge sans refuge, avec refuge	\$18		8	
	Dérapage, tête à queue				H.	Un des prieumat	tiques avait-il un flanc déc	hiré (oui ou non	<u>' </u> _			Passerelle		;[무	18	181	RI
l ļ	Capotage, tonneau	├	X	Ø	<u>~</u>	Les 4 preumsti	iques sont : marque et type		, Inser		nsa l		hore passage protégé :	╁	+	=	
	Franchissement de terre-plein central	IП		X	DE		es ou types différents		Ö	Š			DU PASSAGE le plus proch su lieu de l'accident — Col. 2		1		
Sortie accidentelle de la chaussée				-	NS. VISIBILIT	ré			Col. 6	9-70	A moins de 20 m .		-1	Ò			
N2. C	N2. CIRCONSTANCES FORTUITES Col. 4			. 43	 	La straviraus	întérieur est avec visibilit	4 -	Т	Т	$\overline{}$						R
_		Т	T-1	\dashv	411	- Normale	r le chargement		<u> </u> <u> </u>	X	図	PI2. MANŒUVR	ES DU PIÉTON Col. 23-7	-+-	+	_	Ē
	Chute d'un occupant (avant l'accident)			밁	1	Le rétroviseur			12	1-					0		
	Incendie du véhicule (avant ou après l'accident)		۱۳I			— A gauche	ou à droite						sée dans le sens de la langueur :	1	J٦		\Box
			I I											u 🖂			7
	MANŒUYRE INTERDITE	Col	. 44	1 46			et a droite		3	区					IR	Ħ.	H'
	MANŒUVRE INTERDITE		ш	46					71 3	<u> </u>		Au milieu		2 🗂	ıla		ם.
	MANŒUVRE INTERDITE Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non)		ш	46		- Absent	RGEMENT DU VÉHIC	ULE Col.	3 🗷	<u> </u>		— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite	ement ou le trottoir :	1	8		
			ш	. 46		— Absent N9. LE CHAP Le toit du véh — N'est pas	RGEMENT DU VÉMIC	ULE Col.	71 3	73, 7	4-75	— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite	ement ou le trottoir :	1	8	100 00 DI	_
	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes		ш	1 46		— Absent N9, LE CHAR Le toit du véh — N'est pas — Porte un — Porte un	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages ; chargé charge normale charge anormalement	ULE Col.	71 3	73. 7	4-75	— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite	ement ou le trottoir :	1	8	100 00 000	_
OUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non)		ш	1 46		— Absent N9. LE CHAR Le toit du véh — N'est pas — Porte une — Porte un volumin	RGEMENT DU VÉNIC icule (ou porte-bagages ; chargé chargé normale ra charge anormalement neuse	ULE Col.	71 3	73, 7	4-75	— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite	ement ou le trottoir :	1	8	0000000	_
CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes		. 44	. 47		— Absent N9. LE CHAR Le toit du véh — N'est pas — Porte une — Porte une volumin L'intérieur du v — Vide	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé normale ne charge anormalement teuse véhicule est :	ULE Col.	71 3	73, 7		— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite	ement ou le trottoir :	1	8	000000 00 00	0000000 00_00
DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au somme d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION		Co1			— Absent N9. LE CHAR Le toit du véh — N'est pas — Porte une — Porte un volumin L'intérieur du — Chargé — Chargé	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé : charge normale	ULE Col.	71 3	73, 7		— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — A droite En resp. Traversait Sans res Travaillait ou jousie Travaill	ement ou le trottoir : cctant la signalisation lumineuse nuesle pacter cette signalisation ence de signalisation sur la chausée d'un véhicule ou silait y monter é de		8	000000 00 000	_
DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommer d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau roure ou un sirnal à bras		Co1			N9. LE CHAP Le toit du véh — N'est pas — Porte un — Porte un volumin L'intérieur du v — Vide — Chargé — Très charg	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé charge anormale ne charge anormale neuse véhicule est :	ULE Col.	71 3	73.7		— Au milieu — A gauche — A droite — En resp. Traversait Sans rat En l'ab Travailait ou jouait Venait de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'LE S'AGIT 8 ans	ement ou le trottoir :		00 0000000	000000	_
ES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au somme d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION		. 44			N9. LE CHAP Le toit du véh — N'est pais — Porte une — Porte une — Volumin L'intérieur du — Vide — Très charp Le coffre du v — Vide	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé charge normale ne charge snormalement teuse véhicule est :	ULE Col.	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73.7		— Au milieu — A gauche — A droite — En respi Traversait Sans rat En l'ab Travalilait ou jouait Venait de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'AGT B ans Surveillé (Un adult	ement ou le trottoir :		00 0000000	000000	
3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommer d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau roure ou un sirnal à bras		Coi			N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très toit Le coffre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé charge charge charge charge charge charge anormale man teuse véhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire	ULE Col. t roues): t lourde ou camion) est :	71.1 800 8000 8000	73. 7 80 0 800 X00		— Au milieu Marchaic sur l'accot — A gauche — En respiou mraversait Sans rat En l'ab Travailals ou jount yensit de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul B ans Surveillé Un adult Un adult par Un enfan	ement ou le trottoir : cctant la signalisation lumineuse nueelle pecter cette signalisation ance da signalisation sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter ée D'UN ENFANT de moins c Col.		00 0000000	000000	
. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	7 000		N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très toit Le coffre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉHIC nicule (ou porte-bagages ; chargé chargé normale na charge anormalementeuse véhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge	ULE Col. t roues): t lourde ou camion) est :	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73.7		— Au milieu — A gauche — A droite — En respi Ou mr Traversait Sans rat En l'ab Travellait ou jount Venait de descendre Tombé sur la chaus Képarait un véhicul P13, S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par Un enfan Non surveillé	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter ée D'UN ENFANT de moins Col. ceant de plus de 15 ans t de moins de 15 ans		8	0000 0000000 00 000	_
N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissament d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Coi	47	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très toit Le coffre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé charge charge charge charge charge charge anormale man teuse véhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire	ULE Col. t roues): t lourde ou camion) est :	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73. 7 80 0 8000 4		Au milieu A gauche A droite En respi Ou milieu il pour le ni	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. cent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans		00 0000000	000000	
N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommer d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très char Le toffre du v Vide Vide NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages ; chargé chargé normale na charge anormalement leuse véhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73. 7 80 0 8000 4		Au milieu A gauche A droite En respi Ou milieu il pour le ni	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. ctent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans t de moins de 15 ans était-il titulaire : Col, nduire (oui ou non)	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D		000000	
F N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte un Volumin L'intérieur du Chargé Très char Le colfre du v Vide En plaine Intermédit NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC chargé chargé charge charge charge charge charge charge anormale man teuse véhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73. 7 80 0 8000 4		— Au milieu Marchit sur l'accor A gauche A droite En respi Ou m Traversait Sans res En l'ab Travaitlat de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'AGIT B ans Surveillé Un adult par Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. ctent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans t de moins de 15 ans était-il titulaire : Col, nduire (oui ou non)	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
A 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte un Volumin L'intérieur du Chargé Très char Le colfre du v Vide En plaine Intermédit NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagates ? chargé charge normale ne charge normaleman neuss yéhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	73, 7 860 0 88000 4		— Au milieu Marchit sur l'accor A gauche A droite En respi Ou m Traversait Sans res En l'ab Travaitlat de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'AGIT B ans Surveillé Un adult par Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. ctent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans t de moins de 15 ans était-il titulaire : Col, nduire (oui ou non)	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommer d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte un Volumin L'intérieur du Chargé Très char Le colfre du v Vide En plaine Intermédit NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagates ? chargé charge normale ne charge normaleman neuss yéhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 1	73, 7 860 0 88000 4		— Au milieu Marchit sur l'accor A gauche A droite En respi Ou m Traversait Sans res En l'ab Travaitlat de descendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'AGIT B ans Surveillé Un adult par Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. ctent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans t de moins de 15 ans était-il titulaire : Col, nduire (oui ou non)	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
A N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte un Volumin L'intérieur du Chargé Très char Le colfre du v Vide En plaine Intermédit NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagates ? chargé charge normale ne charge normaleman neuss yéhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 à 3	73, 7 860 0 88000 4		— Au milieu — Aguche — A grauche — A droite — En respi Ou me En l'ab Travaillat ou jouis Vensit de descendre Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par / Un enfan Non surveillé. — P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 187 25 36 46	ement ou le trottoir : CCCART la signalisation lumineuse nucelle pecter cette signalisation	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
A N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continus (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommer d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	sci	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte un Volumin L'intérieur du Chargé Très char Le colfre du v Vide En plaine Intermédit NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t rouss): t lourde ou camion) est : Ne pas join	71 à 3	73, 7 860 0 88000 4		— Au milieu — Aguche — A grauche — A droite — En respi Ou me En l'ab Travaillat ou jouis Vensit de descendre Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par / Un enfan Non surveillé. — P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 187 25 36 46	ement ou le trottoir : ctant la signalization lumineuse nueelle pecter cette signalization sur la chaussée d'un véhicule ou alfait y monter és D'UN ENFANT de moins c Col. ctent de plus de 15 ans t de moins de 15 ans t de moins de 15 ans était-il titulaire : Col, nduire (oui ou non)	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au somme d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48		N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très charg Le coffre du v Vide En plaine Intermédie NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagates ? chargé charge normale ne charge normaleman neuss yéhicule est : gé éhicule (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t roues): camion) est : Ne pas join	71 à 3	73. 7		— Au milieu — Aguche — A grauche — A droite — En respi Ou me En l'ab Travaillat ou jouis Vensit de descendre Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par / Un enfan Non surveillé. — P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 187 25 36 46	ement ou le trottoir : CCCART la signalisation lumineuse nucelle pecter cette signalisation	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
A N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchiasament d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	47 000 48	· cist	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très char Le collre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t roues): camion) est : Ne pas join	71 à 3	73. 7		— Au milieu — Aguche — A grauche — A droite — En respi Ou me En l'ab Travaillat ou jouis Vensit de descendre Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par / Un enfan Non surveillé. — P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 187 25 36 46	ement ou le trottoir : CCCART la signalisation lumineuse nucelle pecter cette signalisation	22 D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
A N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	. 48	· cist	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très charg Le coffre du v Vide En plaine Intermédie NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t roues): camion) est : Ne pas join	71 à 3	73. 7		— Au milieu — A gauche — A groite — A froite En respi Ou me Travailatic ou jouis Vensit de descendre Tombé sur la chaus Réparsit un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ams Surveillé (Un adult par / Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 147 27 33 44 Q. QUESTIONS	ement ou le trottoir : CCCART la signalisation lumineuse nucelle pecter cette signalisation	22			
i i N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	. 47	· cist	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très char Le collre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	ULE Col. t roues): camion) est : Ne pas join	71 à 3	73. 7		— Au milieu — Aguche — A grauche — A droite — En respi Ou me En l'ab Travaillat ou jouis Vensit de descendre Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adolt par / Un enfan Non surveillé. — P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 187 25 36 46	ement ou le trottoir : CCCANT la signalisation lumineuse nuesle pecter cette signalisation (ence de signalisation (ence de signalisation) (ence de si	122			
F N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au sommes d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un fau rouge ou un signal à bras		Col	. 47	a const	N9. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte un Porte un Vide Chargé Très char Le collre du v Vide En plaine Intermédia	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	Candon Par Join	71 à 3	73. 7 SSC C		— Au milieu — A gauche — A groite — A froite En respi Ou me Travailatic ou jouis Vensit de descendre Tombé sur la chaus Réparsit un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ams Surveillé (Un adult par / Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 147 27 33 44 Q. QUESTIONS	ement ou le trottoir :	22	00 000000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000		
; N 3. FAUTES DU CONDUCTEUR	Franchissement d'une ligne jaune continue (oui ou non) Dépassement à droite interdit (oui ou non) Dépassement interdit dans un virage ou au somme d'une côte (oui ou non) NON-RESPECT DE SIGNALISATION A franchi un feu rouge ou un signal à bras		Col	. 48	a const	No. LE CHAR Le toit du véh N'est pas Porte une Porte une Vide Chargé Très char Le colfre du En plaine Intermédie NOMBRE D'OC	RGEMENT DU VÉNIC nicule (ou porte-bagages : chargé chargé normale charge normaleman euse véhicule est : gé éhiculs (ou la caisse du charge aire CCUPANTS (conducteur i	Candon Par Join	71 1	73. 7 SSC C		— Au milieu Marchit sur l'iscot A gauche A droite En respi Ou me Traversait Sans res En l'ab Travaitlat de dascendre Tombé sur la chaus Réparait un véhicul P13. S'IL S'AGIT B ans Surveillé Un adult par Un enfan Non surveillé P14. LE PIÉTON D'un Permis de Co P15. PROFESSIOI 1** Q. QUESTIONS VÉHICULES	ement ou le trottoir : Ctant la signalisation lumineuse numelle pecter cette signalisation de nence de signalisation sur la chaussée d'un véhicule ou affait y monter de de numelle de num	22	00 000000 0000 Cad		

SITUATION DES VEHICULES APRES L'ACCIDENT



que les 2 passagers du cabriolet ont été retrouvés gisant sur l'avenue R... de part et d'autre de leur véhicule. L'un d'eux était mort, le second très gravement blessé.

Le conducteur de la berline, éjecté sur le talus, s'était relevé de lui-même et avait regagné l'autoroute. Le chauffeur du fourgon avait été relevé inanimé près de son véhicule, les trois autres occupants paraissaient moins sérieusement touchés.

Témoignages

La conductrice d'une voiture qui circulait en sens inverse se présente pour témoigner mais elle ne peut décrire les trajectoires des véhicules qu'elle a vu "voler en l'air". Elle précise cependant que le cabriolet roulait très vite.

Il est intéressant de remarquer que l'accident n'a pratiquement pas eu de témoin capable de préciser les faits mais qu'un consensus semble se dégager du groupe des spectateurs pour accuser le conducteur du cabriolet d'excès de vitesse.

ENTRETIENS PSYCHOLOGIQUES ET EXAMENS MEDICAUX

Le conducteur de la berline M. M...

est un homme de 39 ans, assez massif, paraissant plus que son âge. On peut remarquer à ce sujet que, aussi bien les occupants du fourgon que les agents de Police-Secours nous l'ont décrit comme un "pépère débarquant de sa campagne", ce qui paraît constituer un amalgame un peu hâtif de l'aspect général du personnage et de la lenteur de son véhicule.

M. M... est directeur commercial dans une entreprise de chauffage central. Son passé de conducteur est assez mouvementé et marqué par plusieurs accidents : une collision grave avec un motocycliste arrivant sur sa gauche à une intersection (M. M... estime qu'il était pourtant lui-même dans son tort) ; deux accidents avec sa dernière voiture, une DS, dans chaque cas, souligne-t-il dans son droit. Les frais de réparations élevés dont il avait dû faire l'avance l'avaient alors décidé à abandonner les voitures rapides et coûteuses pour racheter la berline de son neveu, datant de 1954, et dont la puissance avait été légèrement augmentée. M. M... s'estimait satisfait de cette voiture qui symbolisait en quelque sorte, à ses yeux, l'engin de travail dénué

de tout agrément de conduite. Il se montre très sceptique et amer en ce qui concerne la circulation et les automobilistes.

"Les gens n'ont jamais été aussi peu libres que maintenant, aussi enserrés, coincés entre leur standing, leur femme, leur voiture, leur employeur, leur percepteur. Il n'y a qu'en voiture qu'ils sont encore un petit peu quelque chose, alors quand vous les lâchez, c'est fini, ils passent à droite, ils passent à gauche, n'importe où, ils sont fous".

Dans ces conditions, M. M... a décidé de ne plus sortir en voiture que pour de stricts déplacements professionnels. Le jour de l'accident, il se rendait par l'autoroute à un rendez-vous de chantier. Il roulait bien à droite à 65 km/h environ. Il perçut brusquement sur sa gauche une présence, une masse sombre qui se déplaçait assez lentement. Au même moment il ressentit un "choc épouvantable" à l'arrière gauche puis la voiture s'ouvrit sur la glissière et dévala le talus, lui-même étant éjecté dans l'herbe. Il se releva seul. Il s'obstinait machinalement à réunir les feuilles d'un dossier professionnel éparpillées sur le talus.

M. M... estime que cet accident a été pour lui comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein". Il a beaucoup réfléchi au problème, mais n'a toujours pas compris ce qui s'était exactement passé. Hospitalisé à B... dans la même salle que les deux autres conducteurs, il a pu parler avec eux et a cru comprendre les faits suivants :

- le conducteur du fourgon avait entrepris de dépasser la berline après avoir jeté un coup d'œil dans le rétroviseur; il avait aperçu une voiture très loin derrière lui sur la voie de gauche;
- le cabriolet était une voiture "gonflée" dont la vitesse de pointe était passée de 180 à 200 km/h; son propriétaire aimait rouler "pied au plancher".
 Au moment de l'accident, il aurait actionné son avertisseur, serré à gauche et touché la glissière.
- M. M..., qui a assisté à deux dépositions successives du conducteur du fourgon, a l'impression que la deuxième version, produite en présence d'un avocat était modifiée; mais il ne précise pas dans quel sens.

En conclusion, il semble que M. M... recèle sous un abord tranquille une agressivité qui se manifeste lorsqu'il évoque les problèmes relatifs à l'automobile.

Son renoncement amer au plaisir de conduire est antérieur au dernier accident auquel il vient d'être mêlé. Après avoir longtemps aimé la vitesse et conduit des voitures de sport, il s'est désormais interdit toute satisfaction de cet ordre : ce choix de ce qu'il présente comme la voix de la sagesse peut être considéré comme la sanction rationalisée de ses accidents.

La collision de l'autoroute est remarquable sur ce plan par le renversement des rôles : M. M... fait cette fois figure de victime innocente brutalement agressée par la voiture de sport lancée à pleine vitesse. A aucun moment le conducteur de la berline n'a admis l'idée qu'il pouvait constituer une gêne ou même un danger par sa lenteur.

Du point de vue médical, M. M... ne présente aucun antécédent pathologique. L'examen permet seulement de noter une varicosité des pommettes, un hypernervosisme et des réflexes rotuliens très vifs.

M. R... conducteur du fourgon

ne répond pas tout d'abord à notre demande d'entrevue. Nous devons prendre contact avec son chef de service pour obtenir qu'il se présente à nos bureaux.

M. R... est un homme de 41 ans, taille moyenne, plutôt longiligne. Il répond à nos questions avec une grande vivacité, sans marquer d'hésitation ni même, semble-t-il, réfléchir au préalable.

M. R... est contremaître depuis 1953. Le matin de l'accident il s'était aperçu qu'il manquait de sable pour des essais de mortier. Il avait donc décidé de se rendre au dépôt au début de l'après-midi avec 3 aides pour charger 20 sacs de sable. Alors qu'il se préparait à partir, son chef lui demanda d'attendre quelques instants un sac de ciment qu'il devait déposer en cours de route. Voyant que ce sac n'arrivait pas, M. R... décidait de partir, se réservant de faire le transport du ciment à son retour. Il comptait alors faire le voyage aller-retour et le chargement en 1 h 15 environ. La circulation à cette heure (15 h 15) était peu dense sur l'autoroute. M. R... était au volant, M. G... occupait la place avant droite, M. C... était derriére le conducteur, assis sur une caisse, et M. T... près de la porte coulissante à droite, était assis sur le passage de roue. Le fourgon roulait à 80 km/h environ et venait de franchir un embranchement; la conversation portait sur les risques d'accidents présentés par ce genre de situation. Après avoir suivi quelques instants une berline, M. R... jetait un coup d'œil dans le rétroviseur, mettait le clignotant et déboîtait. Il avait remarqué derrière lui une voiture "loin, même très loin". Il achevait son dépassement et cherchait la berline dans son rétroviseur (ce qui constitue habituellement son repère de distance pour se rabattre). Ilaperçoit alors, au lieu de cette berline, le cabriolet qui "zigzaguait, un conducteur perdu".

Le cabriolet touche le fourgon à hauteur de la portière gauche ; M. R... se souvient encore très bien d'avoir vu les deux occupants par sa vitre avant gauche.

Le cabriolet pousse le fourgon vers le pont, les 2 roues avant du fourgon montent sur le trottoir ; à ce moment, devant le "trou" (c'est-à-dire le vide au-delà du pont) M. R... contrebraque et perd connaissance. Selon M. R... le conducteur du cabriolet n'a pas utilisé d'avertisseur sonore ou optique.

M. R... s'explique cet accident de la manière suivante : sur une route, quand on est à une certaine distance de plusieurs véhicules, on arrive à identifier chaque véhicule et à le différencier quant à ses performances. Le conducteur du cabriolet aurait fait la différence entre le fourgon et la berline en attribuant au fourgon une vitesse de 100 à 110 km/h et il aurait maintenu sa vitesse en tablant sur un dépassement rapide. Arrivé à 150 m du fourgon, il se serait trouvé perdu, incapable de freiner à 180 km/h, et aurait "cherché le trou".

M. R... connaît bien le fourgon dont il a la responsabilité. Il possède personnellement une Dauphine et l'utilise chaque matin pour aller à son travail par l'autoroute du Sud.

M. R..., qui a son permis depuis 1953, a eu plusieurs accidents antérieurs. Diverses chutes lorsqu'il utilisait une moto 650 BSA, et une collision dans une courbe en forêt de Fontainebleau qui s'était soldée pour lui par une plaie abdominale (qu'il rend responsable d'un ulcère à l'estomac qui serait apparu dans les jours suivants et qui aurait eu une confirmation radiologique) et pour sa femme par diverses blessures. Il avait alors une Aronde, et estime qu'en Dauphine il aurait été tué.

M. R... estime que la circulation n'est pas dangereuse en soi, mais que certains conducteurs sont dangereux, en particulier les propriétaires de DS "qui n'arrivent pas à lever le pied de l'accélérateur, qui arrivent en trombe à 3 m derrière vous sur l'autoroute et vous mettent des grands coups de klaxon". Il cite plusieurs exemples, toujours sur autoroute. M. R... s'estime d'une façon générale "plutôt nerveux, mais pas sur la route : si tu me klaxonnes, c'est que tu es pressé alors passe mon vieux, y a un trou, je me range, je m'en fous".

Cet entretien peut se diviser assez nettement en deux parties. Pour tout ce qui ne concerne pas directement l'accident, M. R... se révèle assez spontané, bavard,

satisfait de se raconter. Le récit de l'accident proprement dit est au contraire certainement biaisé dans l'optique du rejet des responsabilités sur le conducteur du cabriolet. Plusieurs points sont contestables, en particulier l'emplacement du premier choc, le fait que le cabriolet aurait d'abord touché la glissière (voir paragraphe "détermination du point de choc"), l'allégation de très grande circonspection entourant les diverses manoeuvres de dépassement de la berline par le fourgon.

Entretiens avec les passagers du fourgon

Cette impression d'un récit préparé à l'avance est encore accentuée par les entretiens avec les autres occupants du fourgon. M. C... se trouvait à l'arrière, les avant-bras appuyés sur le dossier du siège du conducteur. Il déclara tout d'abord n'avoir rien vu, puis se souvint de s'être retourné et d'avoir aperçu "une Lancia" (1). Ensuite il reçut sur la tête un choc, et s'extirpa lui-même du véhicule renversé.

M. G... ne se souvient même pas de la berline. Il a vu le cabriolet "au loin, tout petit et qui arrivait très vite". Selon lui, le premier choc du cabriolet se serait produit sur la glissière avant de dépasser, puis l'arrière de la voiture aurait touché le fourgon. M. G... note cependant que M. R... était "cramponné au volant pour contrebalancer la berline".

M. T... ne sait plus si le fourgon dépassait la berline mais il a bien remarqué le premier choc de la voiture de sport contre la partie gauche de la camionnette.

Ces trois versions de l'accident se caractérisent surtout par un flou très considérable en ce qui concerne les positions des véhicules, probablement afin d'éviter de mettre en cause la responsabilité d'un collègue. Le comportement du conducteur du cabriolet est en revanche stigmatisé dans chaque récit. Il est remarquable que deux des trois passagers aient aperçu le cabriolet alors qu'il se trouvait encore derrière leur véhicule et ne s'était pas manifesté.

Entretien avec M. B... conducteur du cabriolet (3 mois après l'accident)

L'entretien a lieu dans le studio photographique de M. B... qui est graphiste conseil en publicité.

(1) Erreur sur la marque du cabriolet

Nous sommes devant un homme de 38 ans avec lequel le contact se fait très aisément. Notre interlocuteur est parfaitement à l'aise, comprend d'emblée les raisons de notre démarche, il s'exprime avec une grande aisance et une grande précision de raisonnement. Il conduisait depuis des années des voitures rapides, sans avoir jamais eu d'accident grave. Il reconnaît aimer conduire, mais sans investissement affectif excessif dans la voiture, qui reste pour lui avant tout un moyen de déplacement rapide, agréable et commode dans son métier qui l'oblige à beaucoup voyager. Il prend souvent l'avion, et, dès qu'il arrive dans une ville étrangère, il loue une voiture quelconque. Il a ainsi conduit de nombreux modèles. D'une manière générale il semble effectivement très actif et entreprenant. Pour lui, il faut savoir s'engager dans la vie sans pusillanimité. Il sera difficile, en fin de compte, d'appréhender de façon plus précise sa personnalité, car, malgré la qualité de son contact, sans réticence, il sera très discret sur son propre sujet, nous livrant, en particulier, peu d'éléments biographiques.

En revanche, il nous retracera l'accident de façon très intéressante, essayant de nous livrer son vécu profond du drame à partir de son début (déboîtement imprévu pour lui du fourgon) jusqu'à son dénouement. Il reconnaît avoir pu être influencé par le récit de l'accident qu'il a pu entendre, ou lire, mais s'efforce de rester objectif. De plus, il ne se sent absolument pas impliqué juridiquement; de façon très sincère, il se voit avant tout comme la victime du drame, sans pour autant et paradoxalement marquer de franche agressivité envers ses adversaires.

Il roulait, capote baissée, à 135 km/h sur la file de gauche. Il se souvient bien de la vitesse, d'autant qu'il avait toujours remarqué que, capote baissée, cette vitesse constituait un maximum en raison du bruit. Avant de prendre l'autoroute, il avait déjeuné avec un ami. La discussion avait porté sur un accident mortel survenu récemment à un de leurs amis communs, victime d'un dépassement en haut de côte. Il reconnaît avoir été frappé par cette discussion au cours de laquelle ils avaient abordé le problème de la vitesse et du risque, mais ne pense pas avoir pris la route particulièrement soucieux ou préoccupé. Au moment où il allait dépasser le fourgon, il voit ce dernier se déporter brusquement sur la gauche, sans avertir, pour dépasser la berline qui le précédait. Il ne garde aucun souvenir du premier choc, mais se souvient très bien avoir pensé "M... c'est vraiment un truc comme mon ami... un obstacle pas prévisible...". Il évoque ensuite un sentiment de "tension intérieure", puis l'arrivée sur la glissière de droite après avoir freiné sur toute la largeur de l'autoroute. Au moment où il défonçait la glissière, il a encore le temps de penser : "Zut, ça s'est bien passé... la voiture sera foutue... mais on s'en sortira". Autrement dit, il ne se rend pas compte qu'après la glissière c'est le vide. Enfin, il nous dit avoir ressenti ensuite une profonde angoisse : "c'est différent de tout ce que j'ai connu dans ma vie... je vais vers l'inconnu... après je me réveille à l'hôpital". Rétrospectivement il regrette d'avoir freiné "aveuglément" et de n'avoir pas assez tenté de redresser la trajectoire de son véhicule.

Problèmes particuliers posés par l'entretien avec ce conducteur

Cet accident nous a posé de façon très nette le problème de la circulation à grande vitesse sur autoroute.

Nous avons été frappés par la sous-estimation de ce conducteur pourtant expérimenté du danger des grandes vitesses sur autoroute. Pour lui, du moment qu'on est bon conducteur, il n'y a pas de problème. Il nous dit avec pittoresque : "Il faut être super-c... pour faire un accident sur l'autoroute... c'est tout droit... c'est pas possible". Cette formule ne laisse pas d'être troublante. Elle semble impliquer deux postulats :

- D'abord, tout accident consisterait en une collision frontale. Il serait intéressant de faire une enquête sur ce point pour savoir si, dans l'esprit de beaucoup de conducteurs, accident est synonyme de collision, et de quel type de collision.
- Ensuite, le fait de circuler sur autoroute engendrerait un sentiment spécial de sécurité. Pourtant, lorsqu'on a beaucoup roulé à grande vitesse, et que l'on réfléchit au problème, on sait qu'à partir d'une certaine densité de circulation, et quelle que soit la voie, le niveau de vigilance du conducteur rapide doit être extrêmement élevé, précisément à cause des dangers des dépassements. De même, il serait intéressant de faire une enquête psychosociologique sur le vécu des conducteurs de voitures rapides, ainsi que sur la façon dont le conducteur moyen voit le problème des voitures rapides sur autoroute.

Notons enfin, pour terminer l'observation, que, d'une certaine manière, M. B... n'a pas très bien "assumé" son accident. Il ne veut plus de voiture, il a peur, il pense que le danger est finalement indépendant des qualités du conducteur. Il est passé d'un extrême à l'autre, d'une attitude fataliste à une autre. Après avoir pensé qu'un bon conducteur n'a pas d'accident, il pense maintenant que le danger est toujours là pour tout le monde et qu'on n'y peut rien.

Résultats des prises de sang pratiquées entre 19 h et 19 h 30

M.			 	0,15
R.			 	0,20
B.				0.00

EXAMEN DES VEHICULES

1. Cabriolet

Le véhicule décapotable n'avait parcouru que 8.494 kilomètres.

Aucun défaut mécanique n'a été relevé. Les pneumatiques étaient en bon état et surgonflés (+ 0,2) en vue des vitesses maximales (cette voiture peut rouler à 200 km/h).

La direction et la suspension étaient normales. Au contrôle, le levier de vitesses était au point mort.

Pour le freinage, l'efficacité n'a pu être contrôlée, mais le circuit et la course à la pédale étaient normaux.

Déformation du véhicule

A l'avant, l'aile avant droite a été défoncée par le choc contre le fourgon, l'aile avant gauche et la portière gauche par celui contre la glissière centrale. Au troisième choc, celui contre la glissière de droite, la partie inférieure de la calandre a été touchée, le carter moteur a éclaté et il y a eu rupture de la fixation de fusée de la roue arrière droite. En se retournant, le véhicule a porté sur le montant de pare-brise et l'aile arrière gauche.

2. Berline

L'état de la berline après l'accident ne permet pas le contrôle. C'est une voiture datant de 1954. Les pneumatiques sont usés et un pneu avant est lisse. Le plancher avant a été refait (tôle fixée sur l'ancien plancher).

3. Fourgon

Ce véhicule a 46.388 km au compteur. Les pneumatiques sont en bon état. La direction n'est pas contrôlable car la biellette droite est faussée (roue à angle droit). L'efficacité des suspensions n'est pas contrôlable. Il en est de même pour les freins, car la pédale est bloquée par la déformation de la porte avant. L'indicateur de

direction ne fonctionne pas après l'accident ; il n'y a pas de rupture dans le circuit, il semblerait que le commutateur (minuteur) soit à changer.

Visibilité dans ce véhicule

La transparence des glaces est normale. La vision arrière est limitée (3 petites glaces) mais bonne pour ce type de véhicule.

L'efficacité du rétroviseur intérieur est bonne. Celle du rétroviseur extérieur gauche n'est pas contrôlable, et à droite la rotule a du jeu et le réglage n'est pas possible.

Déformation du véhicule

On remarque des traces de choc au niveau de la portière avant gauche (cabriolet) et de la porte coulissante droite, (berline). L'avant du véhicule a dû percuter le parapet du pont au moment du renversement.

DETERMINATION DU POINT DE CHOC ET DEROULEMENT PRESUME DE L'ACCIDENT

Le cabriolet touche le fourgon puis percute la glissière centrale et est renvoyé sur la glissière de droite. Pendant ce temps le fourgon heurte la berline à l'arrière et la pousse vers la même glissière à droite.

On sait que la berline roulait sur la file de droite. On peut dire que le fourgon était au début de son dépassement car des traces de peinture jaune sur la berline commencent au niveau de l'aile arrière gauche. Sur le fourgon, le choc se situe au niveau de la porte coulissante.

On peut penser que le choc cabriolet-fourgon a eu lieu avant celui du cabriolet contre la glissière centrale de sécurité. Si le contraire avait eu lieu, les roues du cabriolet auraient été braquées vers la droite et la roue avant aurait dû être touchée. De plus, les traces sur la chaussée nous donnent une trajectoire continue entre les deux glissières. Le témoignage de M. R... confirmerait cette thèse.

La trajectoire des véhicules après le premier choc est difficile à déterminer. Les traces d'huile sur la berline doivent provenir de son carter éclaté et non de celui du cabriolet, car il ne serait plus possible d'expliquer la position du fourgon (sur lequel on ne trouve pas de traces d'huile) au moment où le cabriolet et la berline ont percuté la deuxième glissière droite.

ROUTE

Les principales données se trouvent au début de la présente synthèse. Le revêtement était bon et le sol sec.

Nous avions envisagé au début de l'étude de l'accident une configuration de faux-plat qui aurait pu avoir de l'importance. Ceci nous a conduit à effectuer une étude au profil en long (coupe longitudinale), et pour cela nous avons supposé une vitesse de 150 km/h pour le cabriolet et de 80 km/h pour le fourgon (voir schéma ci-joint).

En partant du point de choc (temps t) nous sommes remontés dans le temps seconde par seconde pour situer les positions respectives des deux véhicules. Les segments fléchés en trait plein situent la position de l'œil du conducteur du cabriolet par rapport au sol, ceux en pointillé le haut du fourgon. A tout moment le conducteur du cabriolet apercevait le fourgon. Même en jouant sur l'approximation faite sur les vitesses on ne peut en aucun cas retenir le rôle éventuel d'un faux-plat.

DISCUSSION

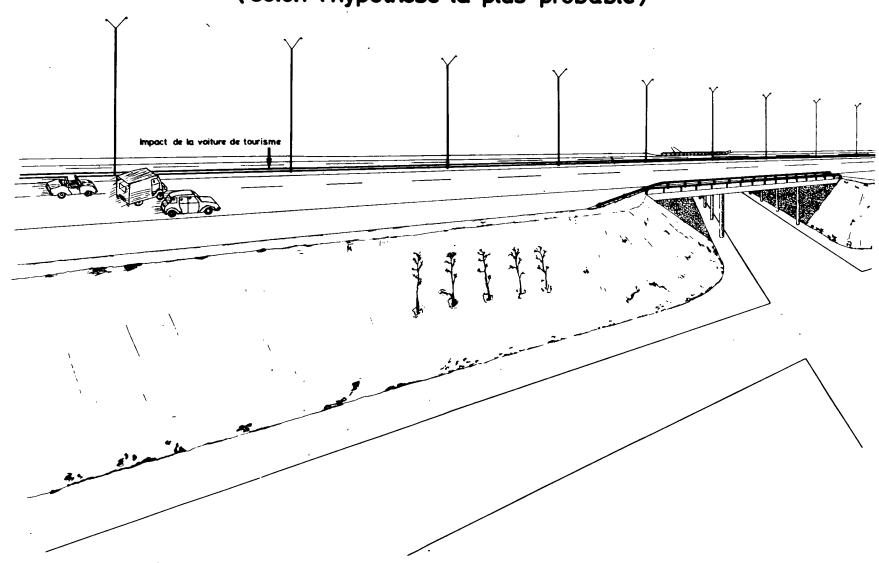
1. Présence de véhicules très dissemblables sur autoroute

Ceci pose le problème de l'image de l'autoroute pour les usagers. S'agit-il d'un autodrome destiné aux grandes vitesses et aux performances, et où les conducteurs doivent adopter des règles de circulation calquées sur la compétition?

L'autoroute est interdite aux piétons, aux voitures hippomobiles, aux cycles et cyclomoteurs, tracteurs et matériels de travaux publics. Il semble que le point commun à tous ces usagers soit leur faible vitesse, ce qui paraîtrait indiquer que l'autoroute est réservée aux véhicules rapides.

Si cependant on considère la vitesse différentielle des véhicules admis sur l'autoroute, il semble qu'elle soit actuellement en augmentation. Il y a vingt ans, entre les deux extrêmes de la production française de grande série, 15 CV Citroën et 4 CV Renault, la différence des vitesses de pointe était de l'ordre de 35 km/h. Entre DS 21 et 2 CV Citroën, elle est actuellement de 80 km/h.

VUE PERSPECTIVE DU LIEU DE L'ACCIDENT QUELQUES INSTANTS AVANT LE PREMIER CHOC (selon l'hypothèse la plus probable)



La présence de 2 véhicules lents occupant totalement la chaussée pour un dépassement constitue l'obstacle peu fluide incompatible avec l'image de l'autoroute que peut avoir un conducteur tel que celui du cabriolet.

La conduite rapide sur autoroute nécessite, faute de pouvoir diminuer les temps de latence, une plus grande anticipation et une meilleure intelligence des situations complexes.

On peut noter que le conducteur du cabriolet avait fait "gonfler" son véhicule mais ne possédait aucune connaissance particulière de la conduite "sportive".

- 2. Vitesse excessive du cabriolet. Se déduit du 1.
- 3. Vitesse insuffisante de la berline et du fourgon.

Se déduit également du 1.

On peut rappeler à ce sujet que l'article R 43-3 du Code de la Route précise que des arrêtés ministériels peuvent fixer une vitesse minimale sur autoroute.

4. Manœuvre de dépassement entreprise trop rapidement par le conducteur du fourgon.

Ceci expliquerait que le conducteur du cabriolet n'ait pu ralentir suffisamment pour minimiser l'accident.

On doit évoquer ici le problème de l'usage du rétroviseur. Il semble que la visibilité à l'intérieur du fourgon n'était pas excellente. Dans la mesure où M. R... a utilisé son rétroviseur extérieur, on peut se demander s'il a su interpréter l'image "lointaine" du cabriolet et notamment · la vitesse de rattrapage de celui-ci. Si l'on ajoute que l'indicateur de direction ne fonctionnait probablement pas, il semble que la manœuvre ait pu être entreprise dans des conditions hasardeuses.

5. Autoroute à deux voies

Il ne semble pas qu'elle puisse réellement être mise en cause comme l'ont fait plusieurs des accidentés. On peut imaginer qu'un accident semblable se serait produit avec un triple dépassement.

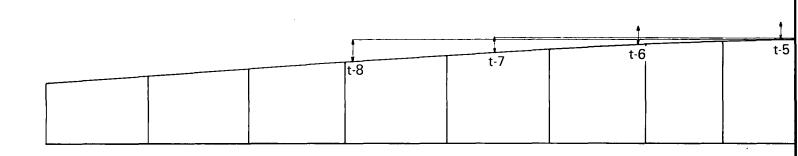
6. Hypothèse complémentaire

Etat d'imprégnation alcoolique du conducteur du cabriolet.

Une simple distraction ne semble guère compatible avec un trajet rectiligne de plusieurs centaines de mètres avant l'impact. Toutefois, la prise de sang infirme cette hypothèse.

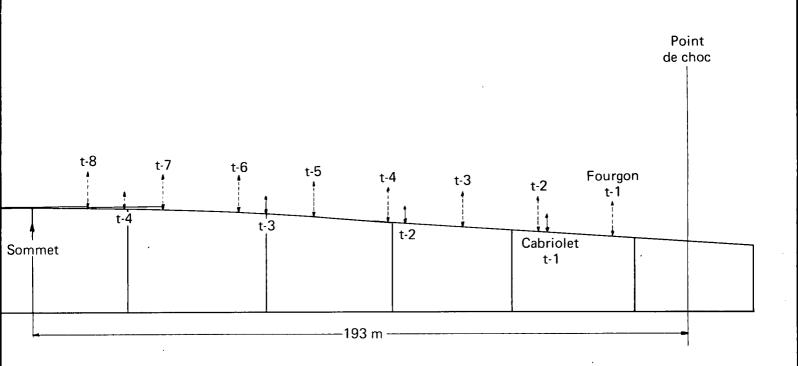
7. Facteur aggravant

Glissières de sécurité du type "socle muret". Selon les essais du laboratoire de l'O.N.S.E.R. à Lyon, la glissière a probablement accentué le basculement du cabriolet.



Vitesses suposées : Cabriolet 150 km/h

Fourgon 80 km/h



ACCIDENT N° 15
PROFIL EN LONG - VISIBILITE

A STATE OF THE STA

,